



Le Médiateur de la République

PARTAGE DU RAPPORT ANNUEL

Kaffrine, Kaolack, Fatick, Diourbel et Thiès accueillent le Médiateur

Accompagnés de certains de ses collaborateurs, le Médiateur s'est rendu, du 26 au 29 octobre, dans les régions de Kaffrine, Fatick, Kaolack, Diourbel et Thiès pour procéder au partage de son rapport annuel. Le format du forum communautaire a été reconduit avec une grande mobilisation de tous les acteurs (autorités administratives, société civile, organisations communautaires, de leaders d'opinions et de simples citoyens). Chaque forum a drainé en moyenne près de 120 participants .

Ces rencontres, au-delà du devoir de redevabilité vis-à-vis du public, ont été une opportunité pour le Médiateur d'informar davantage sur ses missions, ses prérogatives et d'échanger sur ses les activités menées. Celles-ci concourant toutes au respect des droits du citoyen et au renforcement de l'État de droit par une administration soumise à la loi.

Cette tournée fait suite à celle effectuée dans la zone Sud et Sud-est (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tamba). De la prise de paroles des représentants des organisations communautaire de base (OCB) et des organisations socio professionnelles on peut retenir :

KAFFRINE : La psychose du vol de bétail

Kaffrine érigée en région en 2008, comprend quatre départements, le Forum de partage y a réuni toutes les forces vives en provenance de toute la localité. Des discussions fort animées, il ressort ces problèmes largement validés par les intervenants :

- **La surexploitation des forêts classées par les agriculteurs**, au détriment des éleveurs qui ont de moins en moins accès à des zones de pâturages et de parcours du bétail ;
- **La récurrence des conflits entre** agriculteurs et éleveurs et l'urgence de trouver des mécanismes d'anticipation et de gestion efficace pour préserver la cohésion sociale dans la région ;
- **Le vol de bétail**, qui menace la sécurité des éleveurs et de leurs biens ;
- **L'urgence de procéder à l'application effective des décrets du Code pastoral**
- **L'accès équitable et garanti** à la terre pour les femmes conformément à la Constitution pour accélérer leur autonomisation (en vue de la création d'unités de transformation laitière, des céréales etc.
- **L'instauration d'un véritable statut de l'artiste au Sénégal**, permettant d'identifier clairement les professionnels du secteur .
- **La construction d'un centre culturel à Kaffrine**, afin de promouvoir les activités artistiques et culturelles de la région.
- **La mise à disposition de véhicules pour faciliter les visites** et autres interventions des Bajenu Gox, notamment compte tenu de leur mission sociale qui s'étend aussi dans des localités éloignées ou enclavées
- **Le renforcement de la protection des travailleurs**, en *particulier à Kédougou*, où certaines entreprises procèdent à des licenciements abusifs.
- **L'amélioration des conditions de travail dans les entreprises**, à travers la revalorisation des salaires et la protection des droits des travailleurs.
- **L'amélioration des conditions de détention incompatibles** avec le respect de la dignité des détenues maisons d'arrêt étant confrontées à une grande précarité
- **La réduction des détentions préventives prolongées.**
- **L'aménagement d'espaces de loisirs destinés aux enfants**, afin de favoriser leur épanouissement et leur intégration sociale.
- **La nécessité de revoir la délimitation des communes**, souvent faite de manière désorganisée, entraînant des conflits fonciers et des dysfonctionnements administratifs.
- **L'organisation des marchés**, actuellement marqués par une forte anarchie, et a appelé à une gestion plus rigoureuse sous la supervision de l'État.

KAOLACK : Le casse-tête de l'assainissement

Kaolack, ville carrefour stratégique reste la capitale du bassin arachidier n'en n'est pas moins confrontée à de multiples problèmes comme toutes les grandes villes devant recevoir toutes les populations des zones rurales de son ressort sans que les infrastructures de base suivent. Près de 120 personnes participantes au forum (acteurs institutionnels, autorités administratives, société civile) ont égrené leurs attentes et les difficultés auxquelles leur région est confrontée :

- **La réhabilitation du port de Kaolack** pour booster l'économie de la région
- **L'assainissement et la gestion des inondations récurrentes**, un véritable casse-tête pour la région par un système d'évacuation efficace
- **La forte dégradation de la voirie,**
- **L'achèvement des travaux de l'autoroute Dakar-Kaolack**
- **Le déficit en personnel et en équipement et la vétusté des bâtiments de l'hôpital Ibrahima Niass qui reçoit, par ailleurs beaucoup, d'accidentés de la route nationale.**
- **Les pénibles conditions d'hospitalisation des malades** (déficit en lit, absence totale de certaines commodités minimales) etc.
- **La création de zones artisanales** pour plus grande visibilité et valorisation de l'expertise locale
- **La prise en compte des personnes handicapées** dans les plans des édifices publics pour une meilleure accessibilité.

- **Une meilleure prise en charge des enfants orphelins vivant dans des familles totalement** dans les services d'action sociale.
- **Le renforcement de la sécurité aux frontières**, en raison de la porosité actuelle favorisant une entrée incontrôlée d'étrangers sur le territoire.
- **La mise à disposition des élèves vivant avec un handicap** de bus de transport pour leur maintien à l'école,
- **La construction d'infrastructures scolaires adaptées** (bibliothèque avec des ouvrages en braille et des outils pédagogiques conformes) pour les élèves malvoyants ;
- **L'amélioration des conditions de travail des agents de l'administration**, à travers la rénovation des bâtiments administratifs et la dotation en véhicules de service.
- **La reprise des travaux** de la grande mosquée de Kaolack
- **L'intervention du Médiateur de la République auprès du Ministère de l'Intérieur** pour accélérer les procédures de prise de rendez-vous et de confection des cartes nationales d'identité à Kaolack (plusieurs mois d'attente).

FATICK veut vivre de ses ressources

Le forum de Fatick, aura permis de mettre en exergue des problèmes dont:

- **Le faible équipement** en infrastructures particulièrement l'enclavement de certaines localités et des villages insulaires,
- **Les difficultés d'accès** au matériel de transformation des produits halieutiques et du sel, activités vitales pour de nombreuses femmes de la région ,
- **Le relèvement du plateau technique de l'hôpital de Fatick** qui peine à atteindre sa vitesse de croisière depuis sa mise en service;
- **L'érection d'une structure** dédiée à la prise en charge des personnes vivant avec un trouble mental et la réforme de la loi de 1975 régissant cette pathologie;
- **La réhabilitation de l'hôpital de Foundiougne** ,notamment de la maternité en état de délabrement avancé;
- **La relance du programme PACASEN** ,afin que la commune de Fatick bénéficie des financements prévus;
- **L'implication du Médiateur** pour l'autorisation au Conseil départemental par le Président de la République pour la signature d'un financement_dans le cadre d'un partenariat avec un investisseur étranger.
- **Des mesures incitatives pour la promotion de la scolarisation des filles** et de leur maintien à l'école et la lutte contre les mariages précoces;
- **La révision du Code des pensions civiles et militaire**, pour garantir le droit des enfants de fonctionnaires décédés de bénéficier d'une pension au même titre que les orphelins de père;
- **Une protection plus accrue des femmes** contre les violences basées sur le genre (VBG)

DIOURBEL : La récurrence des violences faites aux femmes et aux enfants

La région de Diourbel du fait de la persistance de certains obstacles socio culturels associés au faible statut économique des femmes reste largement confrontée aux violences faites aux femmes et aux enfants. Aussi, les discussions ont eu souvent trait à:

- **La nécessité de renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles** par des politiques pérennes et l'ouverture d'une « boutique de droit » pour offrir aux victimes des conseils et l'appui juridiques nécessaires ;
- **La construction d'un centre d'accueil** pour les victimes dans la région de Diourbel.

- **La reconnaissance accrue de la part de l'État** envers les relais communautaires, en valorisant leurs efforts et leur rôle essentiel dans la promotion de la santé et du développement communautaire.
- **L'implication du Médiateur** dans la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs.
- **La création de pistes pastorales** pour permettre aux éleveurs d'accéder aux pâturages sans traverser les champs cultivés.
- **L'érection d'un centre psychiatrique dans la région**, afin d'assurer une meilleure prise en charge des malades mentaux,
- **La régularisation** du secteur des transports moto taxi
- **Le coût élevé** de la prise en charge des malades mentaux dans les hôpitaux psychiatriques.
- **La création de plateformes** ou mécanismes regroupant les jeunes pour leur formation et leur capacitation pour lutter contre le chômage.
- **L'urgence de lutter** efficacement contre les violences faites aux femmes.
- **La création d'un hôpital psychiatrique** dans la région,
- **L'ouverture d'un bureau du Médiateur à Diourbel.**

THIES : Pour protection effective des enfants

Comme dans les autres régions, le Forum de Thiès tenue au Conseil Départemental de Thiès, a été aussi une occasion d'échanges et de discussions autour des missions du Médiateur et de son action. La situation des enfants en situation de vulnérabilité a occupé une bonne partie des échanges. Les réclamations ci-dessous ont été formulées parfois avec foi :

- **L'adoption rapide du Code de l'enfant** pour une protection effective par :
 - **Le relèvement de l'âge minimum de travail** actuellement fixé à 16 ans, afin de maintenir les adolescents à l'école.
 - **La protection des enfants contre la mendicité ;**
 - **La mise en place d'alternatives** à l'incarcération des mineurs pour leur donner des opportunités de bénéficier d'une formation ou de poursuivre leurs études ;
- **La création de structures pénitentiaires** exclusivement dédiés aux mineurs afin de séparer les enfants e conflit avec la loi des détenus majeurs conformément aux normes internationales de protection des enfants.
- **Le recrutement de magistrats** supplémentaires pour accélérer le traitement des dossiers judiciaires.
- **La protection des victimes de viol** par la reconnaissance aux associations de se constituer partie civile,
- **La prolifération des salles de jeux** et paris sportifs autour des écoles qui constituent une menace pour les élèves,
- **La baisse du taux de scolarisation**, de nombreux jeunes préférant la recherche de gains immédiats à la poursuite des études s'orientent vers la conduite des motos « jakarta »
- **Les personnes vivant avec un handicap** à travers leurs associations se sont aussi faites entendre ; aussi réclament elles :
- **La protection renforcée** des femmes handicapées, souvent victimes de violences sexuelles.
- **La mise en œuvre effective** de la loi d'orientation sociale :
- **La prise en charge des besoins spécifiques** des élèves à mobilité réduite par la **construction d'infrastructures scolaires** accessibles.
- **Le faible entrain des entreprises minières** à assumer leur responsabilité sociétale
- **L'urgente nécessité de renforcer** la sensibilisation des citoyens au civisme.
- **La montée de l'insécurité** liée au phénomène des motos "Jakarta", dont certains conducteurs sont souvent impliqués dans des agressions et des infractions routières.

- **La fermeture des écoles privées de santé non agréées ;**
- **Le renforcement du personnel de santé**, notamment des sage-femmes.
- **La meilleure prise en charge** des malades dans les structures hospitalières.
- **L'adoption des décrets d'application** de la loi sur la santé de la reproduction ;
- **L'absence d'effectivité du rapprochement familial** pour les agents de l'enseignement, mesure qui permettait autrefois aux conjoints de servir dans la même localité.
- **La mise en œuvre effective** de la fonction publique locale.
- **La régulation des réseaux sociaux**, jugés néfastes à l'éducation des enfants et à la cohésion nationale.
- **La facilitation d'accès aux agréments** pour les femmes transformatrices.
- **La digitalisation de l'état civil** afin de simplifier l'accès aux documents administratifs.

Les doléances recueillies témoignent d'une forte attente des citoyens vis-à-vis de l'État en matière de justice sociale, d'équité territoriale et de gouvernance de proximité.

Elles révèlent la nécessité de :

1. Renforcer la présence effective des services publics dans les territoires ;
2. Accélérer les réformes sectorielles prioritaires (santé mentale, pensions, foncier, éducation) ; et
3. Mieux articuler les interventions de l'État et des collectivités locales pour une prise en charge durable des besoins exprimés.

Les populations des cinq régions ont unanimement dénoncé :

1. **La lenteur administrative dans le traitement des dossiers d'avancement, de pension ;**
2. **Les populations ont dénoncé la mauvaise gestion du système d'état civil, caractérisée par des erreurs administratives, des retards dans la délivrance des documents et une absence de fiabilité dans l'archivage des données. Ces dysfonctionnements favorisent des cas d'usurpation d'identité et compromettent la sécurité juridique des citoyens**
3. **Le manque de proximité et de diligence dans la réponse des services publics aux usagers ;**
4. **La dégradation des bâtiments administratifs et le recours prolongé à des locaux conventionnés pour abriter les services de l'état ;**
5. **Le besoin de renforcement des capacités des agents publics en matière d'accueil et de qualité du service.**

POUR UNE ADMINISTRATION DIGNEMENT INSTALLEE :

M. Demba Kandji plaide pour la généralisation des sphères administratives dans toutes les régions du pays. En effet, séduit par la Sphère administrative de Kaffrine, les blocs judiciaires

de Fatick et Diourbel, en appelle à leur érection partout au Sénégal. Elles sont de nature à participer, durablement, à la préservation de l'autorité de l'Etat et à résoudre le lancinant problème de la vétusté et parfois de la non-conformité de certains bâtiments faisant office d'édifices publics. L'administration publique mérite à tout point de vue.